



DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR UN PROJET ÉCOLE

L'aide financière attribuée par la Fondation École secondaire Marcellin-Champagnat a pour objectif de...

- Réaliser des projets éducatifs afin d'offrir les meilleurs outils à l'éducation des élèves;
- Favoriser le développement de l'École secondaire Marcellin-Champagnat par des apports ponctuels monétaires à ses projets.

Une demande peut être présentée pour des projets éducatifs ou pour un projet majeur. Pour ce dernier, une présentation du projet devra être faite au conseil d'administration de la Fondation. La demande d'aide financière pour un projet éducatif doit être faite par les éducateurs ou les éducatrices de l'École secondaire Marcellin-Champagnat.

La description du projet doit démontrer au comité certains éléments :

- Le projet contribue à l'éducation, à la formation ou au bien-être intellectuel et moral des élèves;
- Le projet concerne un nombre significatif d'élèves;
- Le projet est en lien avec la mission de l'école et couvre un des trois axes soit l'axe spirituel, l'axe personnel ou l'axe social;
- Pour des investissements en infrastructures, une pérennité de l'investissement est favorisée.

Certains types de projets sont exclus par défaut :

- Un projet pouvant se financer par lui-même (exemple : spectacle avec vente de billets);
- Un projet ayant pour but de subventionner un ou des voyages;
- Un projet ayant pour objectif direct ou indirect de remettre des sommes ou des biens au profit d'une autre fondation ou d'un organisme.

Directives à suivre pour soumettre un projet

1. Le formulaire doit être rempli et signé par la personne responsable du projet;
2. Le formulaire doit être remis avant le 15 octobre de l'année scolaire en cours;
3. Chaque question doit être répondue et de façon complète;
4. Le formulaire doit être présenté et approuvé par la direction générale;
5. Le responsable du projet financé s'engage à faire parvenir à la Fondation un compte rendu dans la semaine qui suit la réalisation du projet.

Veillez prendre note que le comité d'attribution ne donnera pas suite à votre demande si :

- Les directives ne sont pas suivies;
- Les renseignements fournis sont incohérents ou incomplets ;
- Tous les documents exigés ne sont pas joints au formulaire.

Le comité d'attribution de la Fondation examinera le projet à la lumière de la politique d'attribution. La décision des membres du comité est finale et sans appel.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

**PROJET
MAJEUR**

**Prendre note qu'une présentation devra être faite
au conseil d'administration de la Fondation.*

ou

**PROJET
ÉDUCATIF**

Nom du projet : _____

Nom du demandeur (responsable du projet) : _____

Date de la réalisation du projet : _____

Lieu de réalisation du projet : _____

Nombre d'élèves concernés : _____

Niveaux touchés par le projet :

Sec. 1 Sec. 2 Sec. 3 Sec. 4 Sec. 5

Disciplines concernées (matières et/ou vie scolaire, parascolaire ou communautaire) :

Axe de développement rejoint :

Axe personnel Axe social Axe spirituel

Montant total nécessaire pour la réalisation du projet : _____

Montant demandé à la Fondation ESMC : _____

DESCRIPTION DU PROJET

En quoi consiste le projet ?

DESCRIPTION DES OBJECTIFS ÉDUCATIFS DU PROJET

Quels sont les objectifs éducatifs et pédagogiques du projet ?

SIGNATURE DU DEMANDEUR

Demande faite le _____ 20 _____

Signature du demandeur

APPROBATION DU PROJET

La présente demande doit être approuvée par la direction générale avant d'être acheminée à la Fondation de l'École secondaire Marcellin-Champagnat.

Date de l'approbation _____ 20 _____

Signature du directeur général